

# AIDE-MÉMOIRE : QU'EST-CE QU'UN PLAN DE SOUTIEN ?

## Qu'est-ce qu'un plan de soutien ?

C'est un **outil qui regroupe les actions à mettre en place** pour accompagner les tout-petits qui fréquentent un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE), selon leurs besoins de soutien. Ces besoins sont liés à leurs difficultés, permanentes ou ponctuelles. Ainsi, le plan de soutien sert à accompagner tout enfant qui rencontre des difficultés, qu'il ait reçu un diagnostic ou non.

En d'autres termes, un plan de soutien **structure l'action éducative à mettre en place** pour répondre aux besoins de soutien particulier d'un enfant. Il peut être établi dès que cela semble opportun.

## Qui est impliqué dans le plan de soutien ?



Il est **élaboré par le personnel éducateur/RSGE, en partenariat avec les parents**. L'important est d'impliquer ces derniers et de les rassurer quant aux objectifs du plan de soutien.

L'enfant peut également y participer ou, du moins, en être informé.

Aussi, c'est le **personnel éducateur/RSGE qui en assure la mise en œuvre**.

Le plan peut être transmis aux partenaires qui accompagnent l'enfant, uniquement si le SGEE a obtenu l'accord des parents au préalable.

## Quelle est la différence entre plan de soutien et plan d'intervention ?

Le **plan d'intervention**, contrairement au plan de soutien, fait partie d'un **processus clinique**. Ce sont donc des professionnel(le)s, le plus souvent de la santé ou des services sociaux, qui l'établissent. Le SGEE peut collaborer à son élaboration et à sa mise en œuvre.

Les deux types de plans peuvent cohabiter.